



MELCHERS

distillateurs de produits de grande qualité. Genièvres, Dry Gins, Rhum et véritables Rye Whiskies.

Les Distilleries Melchers Ltée

Montréal - Berthierville

Membres du Conseil d'Expansion Economique



Les Affaires

DIGESTE DE L'INFORMATION COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE

AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE-FRANÇAISE DEPUIS 1928



BIBLIO. ST-SULPICE
1700 ST-DENIS
MONTREAL-18

VOL. XXXI - NO 4

AVRIL 1960

MONTREAL - SAINT-HYACINTHE - QUEBEC

L'esprit de revendication doit céder la place à l'esprit de collaboration

Rappel au bon sens du Cardinal Léger

L'archevêque de Montréal, Son Em. le cardinal P.-Emile Léger, presse le monde ouvrier d'"élargir sa vision" et de s'orienter vers une collaboration plus étroite avec le patronat et l'Etat.

"Le syndicalisme, dit-il, évolue vers un âge adulte qui lui donne sa pleine maturité et le sens des responsabilités. Votre mouvement ne doit pas craindre de prendre des initiatives de peur d'affronter des difficultés et même de rencontrer des échecs... Le sens de l'adaptation, la dignité et la sérénité dans les discussions, le désir de la collaboration à tous ses paliers, demeurent toujours les caractéristiques d'une société évoluée..."

S'adressant à plus de 2,000 délégués syndicaux, à l'ouverture du troisième congrès constitutionnel du Congrès du Travail du Canada, le cardinal Léger a déclaré que la collaboration tripartite est la solution que doit rechercher le monde occidental pour opposer aux deux économies contemporaines matérialistes que sont le libéralisme capitaliste et le communisme marxiste.

"L'Eglise, dit-il, n'accepte pas une thèse fort répandue de nos jours et qui tend à soustraire l'économie à la loi morale.

"Ces deux systèmes économiques (libéralisme capitaliste et communisme marxiste) ont refusé toute référence à la loi morale. Le premier sous le fallacieux prétexte que cet état de science était totalement autonome; et le second, pour demeurer logique avec son idéologie matérialiste.

"Ces prises de position dans l'ordre de la pensée se sont traduites, dans la pratique, par de cruelles souffrances et de lamentables désordres."

Les deux systèmes

En réclamant la liberté complète des producteurs et la libre concurrence pour la poursuite du profit maximum, a dit le cardinal, le libéralisme économique a favorisé l'exploitation des travailleurs.

"Il a suscité une lutte âpre et acharnée entre concurrents, ignoré en de multiples circonstances le bien commun, renversé l'ordre des valeurs et hâté une matérialisation de l'économie."

Par ailleurs, en partant des principes matérialistes et nati-chrétiens, en rêvant d'une société créée uniquement en vue de la prospérité matérielle, le communisme marxiste "a méconnu les droits de la personne humaine, sa dignité et sa liberté; a fait de l'homme un esclave de la production; a permis à l'Etat de pratiquer un totalitarisme inhumain; a prôné et a malheureusement pratiqué une funeste lutte des classes."

Enseignements de l'Eglise

"Il ne faut donc pas se surprendre, continue le cardinal, que l'Eglise soit intervenue dans ce domaine de l'économie, qui semble à première vue un monde exclus de son influence."

L'Eglise, a-t-il dit, exige d'une économie:

1. qu'elle soit humaine, c'est-à-dire vraiment au service de l'homme, respectueuse de sa nature, réglée par ses besoins primordiaux;
2. quelle soit en fonction du bien commun, c'est-à-dire favorable à l'ensemble de la communauté;
3. qu'elle soit organique et dynamique;
4. enfin, qu'elle n'absorbe pas toute l'activité humaine et que les

valeurs spirituelles gardent leur primauté.

Planification

Le cardinal a précisé que l'Eglise ne s'oppose pas à la planification, mais sous certaines conditions.

"Elle met en garde contre certains dangers d'une planification trop rigide et d'une technologie inhumaine et craint une planification qui conduirait à une mainmise de l'Etat sur l'économie."

Et le cardinal revient ici à sa suggestion originale de collaboration tripartite.

"C'est pourquoi, dit-il, si nous voulons éviter les abus d'un libéralisme effréné, sans glisser par réaction dans l'excès opposé d'un dirigisme étatique abusif, il faut promouvoir la collaboration tripartite: classe ouvrière, classe patronale et intervention de l'Etat."

Et, rappelant ce qu'il avait dit antérieurement lors d'un réquisitoire acerbe contre le chômage: "Seule, une telle initiative de collaboration patronale-ouvrière, dans un esprit de co-responsabilité avec l'Etat, pourra prémunir notre vie économique des abus soit d'un libéralisme effréné qui conduit à l'anarchie, soit d'un étatsisme qui opprime."

Aux Canadiens d'investir leurs capitaux au Canada

"Ce que nous devons faire, et ce que nous n'avons malheureusement pas fait jusqu'à date, c'est d'exhorter les Canadiens à investir de telle sorte que les compagnies canadiennes soient en mesure non de vivre, mais de croître avec notre économie et avec le marché domestique. Ce n'est pas une exagération de dire que nous devons absolument agir ainsi, et très bientôt, si nous ne voulons pas éventuellement n'avoir de nation que le nom."

Tel est l'avertissement qu'a donné récemment M. J.C. Whitelaw, C.R., gérant général de l'Association des manufacturiers canadiens.

"Aucun autre pays industriel dans le monde entier n'achète plus de produits manufacturés à l'étranger que le Canada, y compris nos puissants voisins", a déploré le conférencier, qui donne comme preuve les dernières statistiques disponibles: celles de 1957, montrant qu'en cette année, le Canada a importé pour \$262 de marchandises par tête, les Etats-Unis \$48, et le Royaume-Uni, \$28.

"Ces chiffres, s'est-il exclamé, sont une illustration dramatique d'une situation qui comporte des dangers sérieux pour nous comme nation."

M. Whitelaw a, par la suite, donné deux raisons principales qui militent en faveur d'une préférence délibérée et durable pour le produit canadien, toutes les fois que la qualité et le prix sont comparables à ceux de l'objet étranger.

"La première de ces raisons, a-t-il remarqué, est la portée d'une telle préférence sur la situation de

l'emploi au pays. Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'un haut niveau de vie nécessite de voir de plus en plus de Canadiens avoir la possibilité et la volonté d'investir dans l'avenir de leur propre contrée".

A ce sujet, le conférencier a signalé qu'au cours des dix dernières années le Canada n'a affiché qu'une seule fois une balance commerciale favorable, soit en 1952, et ce, par suite surtout des achats massifs de matières premières par les Etats-Unis au cours de la guerre de Corée. Durant toutes les années qui ont suivi, nous avons acheté plus à l'étranger que nous avons vendu et nous avons comblé le fossé en employant les fonds qui nous étaient confiés par les étrangers. Comme résultat de cette politique, le contrôle d'une importante partie de notre économie est aujourd'hui entre des mains étrangères.

Monsieur Whitelaw n'avait pas à signaler que sa thèse en faveur de l'achat chez nous au Canada vaut également pour l'achat chez nous, au Québec. Il est bien évident que l'une ne va pas sans l'autre. Dans une économie saine et rationnelle, le pouvoir d'achat doit d'abord graviter dans le cercle des intérêts locaux, puis régionaux, avant d'aller se dissiper à l'extérieur. C'est pour avoir trop longtemps ignoré cette règle fondamentale en affaires, que la population canadienne-française a à peu près perdu le contrôle et le profit de ses ressources naturelles et de presque toute son économie.

800,000 chômeurs... et qui souffrent

Sous ce titre, "La Presse" a publié récemment un éditorial qui vaut d'être reproduit au texte.

Ce n'est pas suffisant de dire, en présence des dernières statistiques du chômage, que mars est toujours le mois le plus difficile de l'année. Cela n'explique rien et ne corrige rien, surtout lorsque le nombre des chômeurs dépasse les huit cent mille, que les requêtes à la Commission de l'assurance-chômage, déjà trop nombreuses en février, augmentent de sept pour cent et que les réserves de la caisse de l'assurance-chômage diminuent d'une façon inquiétante.

Comme d'habitude, les statistiques prêtent à confusion, pour ne pas dire qu'elles sont contradictoires, au point qu'on est porté à se demander si le gouvernement ne jongle pas avec les chiffres de façon à embrouiller l'opinion publique. Mercredi, on annonçait un accroissement de 11,000 du nombre des chômeurs, de février à mars, ce qui en portait le total à 566,000, soit 9.1 pour 100 de la force ouvrière. C'était là un minimum, et minimum alarmant.

Mais vendredi, on révélait que 830,691 personnes étaient à la recherche d'un emploi. Et s'il est vrai que des gens qui ont déjà un emploi s'inscrivent dans les bureaux de placement dans l'espoir d'en trouver un meilleur, il ne reste pas moins qu'au 31 mars la Commission de l'assurance-chômage avait reçu 823,000 requêtes de travailleurs réclamant des prestations d'assurance-chômage. C'est sans doute là la statistique qui sert de plus près la réalité. Et il faut ajouter qu'elle est incomplète puisqu'après trois ans de régression économique il y a un bon

nombre de gens qui chôment depuis trop longtemps pour avoir droit aux prestations.

Voilà donc où nous en sommes!

Dans ces conditions, n'est-il pas un peu ridicule de présenter les statistiques de façon à donner l'impression que la situation s'améliore en disant qu'il y a 116,000 personnes de plus qu'il y a un an qui ont un emploi? C'est comme lorsqu'on dit que s'il y a plus d'accidents d'automobile c'est parce qu'il y a plus grand nombre de véhicules en circulation. Cela ne diminue pas le nombre des accidents. De même les 116,000 travailleurs de plus sont le résultat de l'accroissement de la population, mais cela n'empêche pas le nombre des chômeurs de s'accroître en même temps et c'est cela qui compte.

C'est cela qui est désastreux dans un pays qu'on dit riche et prospère, c'est cela que le gouvernement fédéral semble ignorer comme s'il n'avait qu'à s'en laver les mains. Il l'ignore au point qu'il ne prend aucune mesure pour parer à l'immédiat ni pour trouver la racine du mal.

Ce ne sont pourtant pas les suggestions qui lui ont manqué. A part celles qui lui sont venues de l'opposition parlementaire et des journaux, il y eu, entre autres, celle de la Chambre de commerce du Canada et qui date déjà d'un an. Cet organisme, qu'on ne peut soupçonner d'avoir ni des arrière-pensées politiques ni des intentions démagogiques, demandait qu'une enquête impartiale et apolitique soit faite sur le chômage et ses causes. Le MONTREAL STAR s'est associé ces jours-ci à cette requête. Qu'attend le gouvernement pour agir pendant que plus de 800,000 chômeurs souffrent?

Dans 5 ans, la navigation d'hiver jusqu'à Montréal?

Québec, 26. (par L.G.) — "Il est indubitable que, dans quatre ou cinq années, la navigation d'hiver sera établie même jusqu'à Montréal", d'après M. Roger Paquin, président de l'agence maritime Terminal.

"Il suffirait d'ajouter deux brises-glaces à ceux qui sont déjà en service sur le lac St-Pierre, et tous les navires à coque renforcée pourraient circuler sans danger tout le long du St-Laurent."

"Déjà, à Trois-Rivières l'Esquimeau" de la "Canada Steamships Line" s'est hasardé avec succès à travers les glaces pour y transporter de la marchandi-

se. On peut donc croire que l'an prochain une quantité de navires chargés de produits de l'étranger, destinés à l'Ouest canadien, remonteront le cours du St-Laurent jusqu'au port tri-fluvien, épargnant ainsi du temps et des frais de transport par route ou chemin de fer."

"Les pionniers et les grands promoteurs de la navigation d'hiver sur le St-Laurent doivent surveiller leurs intérêts, a remarqué le conférencier. Aussi, nous devons encourager toute publicité concernant notre port. Il faut organiser sur une base concrète et efficace un "service de relations publiques".

Élections à la Fédération du détail et des services du Québec Inc.

La Fédération du détail et des services du Québec Inc., qui groupe huit associations professionnelles et provinciales, composées exclusivement de marchands détaillants, vient d'élire son bureau d'administration pour l'année commençant le 1er avril. C'est B. Gérard Lord, épicière de Montréal, qui a été élu président de cet important organisme. Les autres directeurs sont:

Premier vice-président: M. J.-Raoul Ostiguy, Richelieu, automobile; deuxième vice-président: M. Denis Lemieux, Lévis, meuble;

secrétaire: M. Rolland Dion, Magog, quincailler; trésorier: M. Arthur Mayrand, Montréal, A.M.D.; directeurs: MM. Emery Lavergne, Shawinigan, alimentation; Elphège Labbé, Arthabaska, alimentation; J.-R. Bégin, Montréal, automobile; Fred. Courtemanche, Montréal, meuble; Jacques LeFebvre, Montréal, vêtement; secrétaire général: M. Marc Brault, Montréal.

Le premier vice-président, M. Raoul Ostiguy, est décédé ces jours derniers.

Centre d'Achat nouveau genre Ingénieurs initiative, à Granby

Pour prévenir l'aménagement d'un centre d'achats aux limites de la ville par des promoteurs de l'extérieur, un groupe d'hommes d'affaires de Granby étudie actuellement un projet du plus haut intérêt.

A la suggestion du président de la Chambre de Commerce de Granby, M. Paul-O. Trépanier, architecte, les marchands ont décidé d'aller examiner sur place, à Elmira, aux Etats-Unis, une réalisation qui a beaucoup fait parler d'elle.

En effet, un groupe de marchands de cette localité utilise les terrains situés à l'arrière des établissements commerciaux pour faciliter le stationnement. On a renoué l'extérieur arrière des bâtisses, de sorte que ces établissements offrent deux façades, et les clients qui ont emprunté le terrain

de stationnement n'ont pas à faire un détour pour regagner la rue et pénétrer dans le magasin de leur choix par l'entrée principale.

Bien plus, ces clients peuvent circuler d'une place d'affaires à l'autre sans crainte des intempéries, puisque des marquises ont été érigées à cette fin à l'intérieur de la chaîne d'établissements, qui devient un véritable centre d'achats avec terrain de stationnement au centre. Enfin, le client reçoit des timbres au pro rata de ses achats, et ces timbres servent à payer les frais du stationnement.

L'expérience tentée par les commerçants d'Elmira serait concluante, d'après certains rapports. Les hommes d'affaires de Granby voient la solution possible d'un problème qui se pose déjà depuis longtemps.

245, rue du Pont

Tél.: LA 4-5257

LA CIE
F.-X. DROLET
QUEBEC

Fondée en 1875

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier de mécanique générale
Forge — Modelage
Soudure
Fonderie: acier, fonte, cuivre, aluminium

Ascenseurs de tous genres
Matériaux d'aqueduc
Bornes-fontaines
Treuils (Winches)
Guindeaux



Il y a encore
quelques grands terrains
boisés de libres

pour les fins d'une construction
prochaine et cela à proximité
de la COTE ROSS
dans la CITE de Ste-FOY

Ces terrains disponibles
sont prêts à bâtir

De plus, ils sont situés sur
le plus beau site qui soit. . .

QUEBEC LAND & REALTY CO.

Tél., le jour: LA 5-9602
le soir: LA 7-4352

EDIFICE QUEBEC POWER
Québec, P.Q.

Premier paiement d'appoint aux aviculteurs

Le ministre de l'Agriculture, M. Douglas Harkness, a annoncé lundi aux Communes que les aviculteurs recevront sous peu par la poste le premier paiement d'appoint de huit cents la douzaine d'oeufs jusqu'à concurrence de 1,000 douzaines d'oeufs de la catégorie A-gros.

Le gouvernement a inauguré ce système de paiements d'appoint le 1er octobre dernier afin de garantir aux producteurs d'oeufs un montant équivalant à la moyenne des prix de vente au cours des dix dernières années.

Cependant, a déclaré M. Harkness, les ventes ont baissé. Du point de vue des producteurs, le niveau des prix s'améliore.

Le ministre a déclaré: "Les ventes d'oeufs sur les marchés sont maintenant plus conformes aux besoins intérieurs et, sauf pour ce qui est des variations saisonnières, on peut s'attendre à ce que les prix se maintiennent au niveau garanti par le gouvernement ou un peu au-dessus."

Le premier paiement couvre la période de production janvier-mars.

Fin de l'embargo sur notre cheddar?

Un nouvel espoir se glisse au coeur des producteurs canadiens de fromage. En effet, il est fortement question que l'embargo sur l'importation du "cheddar" aux Etats-Unis soit annulé. Comme de bien entendu, les manufacturiers américains de fromage essaient de persuader le département de l'Agriculture de leur pays de n'en rien faire.

Mais il semble, aux yeux des observateurs, qu'ils seront déboutés de leurs prétentions. Ottawa suggère que le "cheddar" canadien soit classifié comme "spécialité" et, par ce fait, exempt de toute restriction. Cela ouvrirait de nouveaux horizons à nos producteurs canadiens de fromage et nous vaudrait plusieurs millions de dollars de ventes.

Bonne nouvelle pour Jonquière-Kénogami on y fabriquera des lambris d'aluminium

Jonquière — Le Commissariat industriel de Jonquière-Kénogami prévoit, au cours de l'année, l'ouverture d'une industrie de produits d'aluminium, qui sera située probablement dans le voisinage des usines de l'Alcan et qui nécessitera une mise de fond initiale d'au moins \$100,000.

Selon les promoteurs du projet, le principal article fabriqué par cette industrie sera le bardeau d'aluminium pour revêtement extérieur des maisons dans le genre des planches à déclin employées couramment pour lambrisser.

Ce bardeau sera isolé de telle sorte qu'il pourra remplacer une épaisseur de 15 pouces et demi de

ciment, 9 pouces et demi de briques ou encore, correspondra à 12 épaisseurs de feuilles d'amiante, à 2 pouces de bois ou à 2 fois son épaisseur en fibre. En outre, la feuille d'aluminium elle-même sera recouverte d'un enduit emailé garanti pour 20 ans, selon le nouveau procédé mis au point à l'usine de l'aluminium à Kingston. Cette usine serait en mesure de fournir les feuilles d'aluminium emailées à compter du premier juillet de cet été.

A l'heure actuelle, ce genre de revêtement extérieur se fabrique dans l'ouest du pays seulement et se vend environ \$1.50 le pied, posé. Selon les membres du commissariat industriel, dont MM. Laurent-Paul Bolduc, Louis Reid, Roch St-Hilaire et Bernard Wilshire, le marché pour le bardeau d'aluminium prendra un essor considérable d'ici quelques années et une industrie de ce genre dans la région, avec l'aluminium à la portée de la main, aurait des possibilités illimitées. Notre région produit beaucoup d'aluminium et aucune industrie de la région ne traite ce produit.

Voici d'autres articles d'aluminium que l'on pourrait fabriquer: chaises de gazon, fixtures de mobilier, trains sauvages, soucoupes volantes, portes et surtout divers tubes d'aluminium.

Comme on le sait, le Commissariat industriel de Jonquière-Kénogami est une compagnie légalement constituée, dont le but principal est de chercher la promotion, l'installation, le développement de moyennes et de petites industries. Cette compagnie a déjà une lère réalisation à son crédit, soit l'installation d'une usine de meubles à St-Ambroise, qui produit actuellement, et dont l'inauguration officielle doit se faire prochainement. Cette construction de 30,000 pieds carrés est occupée par Les Industries Château Inc., de Québec. Une trentaine de personnes y trouvent de l'emploi dans le moment et on devrait en employer une centaine d'ici 2 ans.

Nouveau pont Ste-Geneviève de Batiscan

L'antique pont reliant les deux parties de la municipalité de Ste-Geneviève de Batiscan fera place dans un avenir prochain à un pont d'un million de dollars environ.

La nouvelle a été annoncée, hier après-midi, par l'hon. Maurice Bellemare à son bureau de la rue Notre-Dame lors d'une visite que lui faisait l'exécutif de la Chambre de commerce du Cac-de-la-Madeleine pour recevoir un octroi de \$1,000 en vue du fonctionnement de son bureau d'information touristique.

Les soumissions pour le nouveau pont n'ont pas encore été demandées, mais selon le député du comté de Champlain, elles devraient être incessamment.

Le nouveau pont coïnciderait avec un nouveau réseau routier appelé à desservir tout le haut du comté de Champlain; le nouveau pont serait construit en aval du pont actuel pour aboutir en haut de la côte, contrairement au pont Massicotte.

L'hon. Bellemare a tenu à souligner la belle collaboration qu'il avait obtenue de l'hon. Jean-Louis Baribeau, président du conseil législatif, dans la réalisation de ce projet.

Au million de dollars que coûterait le nouveau pont, viendront s'ajouter \$260,000 additionnels pour les approches du nouveau pont.

Le ministre Bellemare n'a pas voulu préciser si ce nouveau pont coïnciderait avec le projet d'autoroute entre Montréal et Québec.

Pour fabriquer davantage, il faut vendre davantage...

"Le problème le plus important qu'a à résoudre le monde des affaires aujourd'hui est la mise en relation du producteur avec le consommateur; et la première fonction du vendeur est précisément de servir d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur", a déclaré ces jours derniers M. Gérard Godbout, professeur à l'école supérieure de commerce de Québec.

"Alors que nous atteignons une capacité de production qui n'a jamais été égalée, nous devons nous demander si nous sommes capables de développer des organisations de vente nécessaires pour disposer de tout ce que nous fabriquons."

Le conférencier a montré que la 2e fonction du vendeur est de guider la production.

Selon M. Godbout, un bon vendeur peut convaincre assez facilement un acheteur d'estimer ses besoins futurs, de 3 à 6 mois à l'avance, et de cette façon fournir à son entreprise des commandes qui maintiendront les ouvriers au travail.

"Le vendeur dangereux est celui qui oblige l'industrie à faire des efforts supplémentaires pour satisfaire immédiatement des clients exigeants."

"Le vendeur a aussi pour tâche de hausser le niveau de vie. Chaque année, de nouveaux produits ou des produits améliorés par leurs inventeurs sont mis sur le marché, et c'est la tâche des vendeurs de les porter à l'attention des consommateurs."

Hausse générale des prix du poisson

M. John Hare, ministre de l'agriculture de la Grande-Bretagne, a prédit lundi soir que le prix du poisson dans le monde entier va subir une hausse sensible au cours des prochains mois peu importe que la conférence internationale sur le droit de la mer s'achève par un succès ou par un échec. Le ministre a ajouté que la conférence des 87 nations va échouer à moins que les Etats partisans d'une extension des eaux territoriales à 12 milles ne renoncent à leur attitude intransigente et ne fassent quelques pas en direction des grandes puissances maritimes qui veulent le maintien de la présente définition de la limite des eaux territoriales (3 milles) mais sont disposées, dans un esprit de compromis, à accepter que cette limite soit portée à six milles. "Pour l'instant, je crains fort que cette conférence n'échoue en raison de l'intransigence des partisans de la limite à 12 milles qui se refusent à toute concession" a ajouté le ministre.

Les Affaires

Digeste de l'information commerciale, industrielle et financière; au service de l'économie canadienne-française depuis 1928.

Publié par les PUBLICATIONS "LES AFFAIRES" Inc., 1182 rue Saint-Laurent, Montréal. — Tél.: UN. 1-1307

Imprimé à l'Imprimerie Yamaska, 435, Mondor, Saint-Hyacinthe

126

Directeur-gérant: Séraphin Vachon; administrateur: H. Antonio Bertrand; secrétaire de rédaction: Paule Vachon; chef de tirage: Lionel Dallaire; représentant: Georges Rainville.

Abonnement: 6 mois, \$4.00; 1 an, \$7.50; 3 ans, \$15.00

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

FACE AU PROBLÈME ÉCONOMIQUE.

Une tête sur les épaules...

Un mouvement s'imprime manifestement chez nous: un "face au problème économique". Il semble que nous comprenions, enfin!

— "L'empirisme et l'à-peu-près sont aujourd'hui voués à l'échec et même l'expérience doit s'appuyer sur l'étude économique, l'analyse des marchés et les expériences de laboratoires. (...) Dans la finance comme partout ailleurs, on devra éviter la routine et les sentiers battus. Les institutions, les déposants de nos épargnes collectives, ne doivent pas rechercher uniquement la sécurité et le rendement immédiat au détriment de l'essor économique dont elles peuvent être les artisans, en se partageant équitablement certains risques de l'entreprise".

Roger Vézina, "Ordre du jour", Éditions Alerte.

— "Un gouvernement qui veut gouverner au beau et plein sens du mot doit être libre de toute pression indue d'intérêts particuliers, libre de toute oligarchie quelle qu'elle soit, industrielle, financière ou autre. Vous apercevez de là quels périls guettent les peuples qui ne sont pas maîtres des grandes sources de leur richesse".

Chan, Lionel Groulx, "Rôle d'une société nationale en l'an 1958".

— "La province de Québec nous appartient ou elle ne nous appartient pas. Si elle nous appartient, administrons-la; si elle ne nous appartient pas, eh bien! enveloppons-nous dans le drapeau fleurdelisé et... mourons!"

Firmin Létourneau, "Ce que nos pères ont fait, et ce que nous devons faire". Action Catholique, nov. 1959.

— "Cultiver en soi l'esprit de travail, les qualités qui font le travailleur habile, le technicien compétent, le producteur et le commerçant efficace, c'est s'instituer un actif national et réaliser l'une des toutes premières conditions de la libération économique de la nation".

Esdras Minville, "Le citoyen Canadien français".

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

FONDEE EN 1892

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE

DROITS D'AUTEUR

en tous pays

2100, rue Drummond

MONTREAL - 25

Tél.: AVenue 8-2152

Si nous ne comprenons pas tout à fait ces appels répétés, qui sous différents aspects cernent le même bobo, du moins, nous commençons à ouvrir les yeux. Les chefs de file que nous considérons comme des rêveurs, nous apparaissent très réalistes: ils nous font toucher du doigt notre problème de liberté économique, dont dépendent nos libertés démocratiques, culturelles, sociales et religieuses.

Voilà. Le mot est lâché! Nous sentons le besoin d'une "doctrine qui constitue les bases d'un véritable humanisme économique qui assure un climat d'épanouissement de notre personnalité communautaire" (Jean Lanctôt, président du Conseil d'Expansion Economique Inc.).

L'éducation dans le sens de cette doctrine a déjà été amorcée. Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste parlent et agissent. Les Chambres de Commerce, tant Senior que Junior, parlent et agissent. Un autre organisme, de plus en plus connu, le Conseil d'Expansion Economique, parle et agit.

En conséquence, les esprits s'éveillent, et des gestes se répètent: des cercles d'initiation économique surgissent, des clubs de placement se multiplient, des compagnies de gestion sont créées, des compagnies de placement proposent leurs services dynamiques, une banque de financement industriel était déjà née. Ces réalisations ajoutant à l'histoire déjà célèbre de nos Caisse populaires, de nos compagnies d'assurance Canadiennes françaises, etc... Bref, de plus en plus "on veut savoir", de plus en plus on sent le besoin d'agir. On veut savoir juste, on veut agir précis. Parce que nous mesurons nos forces et nos raisons d'avoir confiance. Parce que nous mesurons la fin, et l'urgence de celle-ci, qui s'impose à nous comme un défi à l'existence de notre personnalité communautaire.

Conscientes d'apporter leur effort à cette campagne, "Les Affaires" vous reviendront chaque semaine avec des éclaircissements, des orientations, des témoignages, le tout afin que vous profitiez le plus pleinement possible à cette orientation, bref, afin que vous vous prêtiez à cet ordre du jour, afin que vous vous y assimiliez. Se réalisera alors la recette laissée à la Chambre de Commerce de Granby, le 19 janvier dernier, par M. Jean Lanctôt:

"Soyons riches, soyons unis, soyons loyaux, Et nous posséderons la solution à nos problèmes".

Avant d'en arriver là, connaissons notre avenir, Canadiens français! Connaissons notre avenir démographique, notre avenir économique, approfondissons les notions et directives qui nous donneront d'apporter une collaboration éclairée à sa réalisation. Fuyons l'à-peu-près, chassons la naïveté, éliminons le sentimentalisme. Armons-nous de réalisme, formons-nous des cerveaux clairvoyants et solides, des "têtes bien faites" sur des épaules robustes.

H. Antonio Bertrand.

Vous voulez réussir? ... alors, tirez parti des forces qui sont en vous

Apporter une attention très forte pendant des heures à une tâche, ou avoir la faculté de "ruminer" longtemps un projet en y ramenant toutes les ressources de son intelligence, voilà ce qu'on appelle posséder la concentration. Cette qualité permet à celui qui la possède de s'appliquer à une tâche en y portant le maximum possible d'attention.

Le mot attention revient souvent dans notre vocabulaire. Aux automobilistes, on recommande de porter attention aux enseignes indicatrices. Le mathématicien poursuit avec tant de ferveur la solution de ses problèmes qu'il perd la notion des choses et du temps. Le magicien sait attirer l'attention des spectateurs vers un point donné de la scène pendant que, tout à côté, son aide accomplit le truc merveilleux — qui nous épaté. Faire attention à quelque chose, c'est donc enregistrer très nettement une expérience. Que cette expérience consiste à faire une addition, à inspecter une charge de bois, à flairer la présence d'un chevreuil ou à traverser une rue à circulation très dense, peu importe — c'est une expérience, c'est un fait qui s'inscrit sur le tambour enregistreur du cerveau.

Pour que cet enregistrement atteigne un certain degré de permanence, il est très important qu'il s'accomplisse avec assez de force. Et pour cela, il faut que le foyer de l'attention soit net, au point, ce qui n'a lieu que lorsque les facultés mentales sont servies par des sens suffisamment développés, c'est-à-dire, entraînés.

En lisant cette page, vous devez constater que chacun des mots qui passent devant vos yeux est bien clair, tandis que ses voisins de gauche et de droite, haut et du bas, sont imprécis. C'est le mot bien lisible en ce moment qui marque le foyer actuel de votre oeil — donc le foyer de votre attention.

Il est de même dans vos idées. A chaque instant du jour, certaines idées — sensations ou images, souvenirs, combinaisons nouvelles — passent au foyer de votre attention. Elles sont relativement aussi nettes alors que le mot de cette page sur lequel votre oeil vient de s'arrêter, tandis que l'énorme stock des autres idées emmagasinées dans votre mémoire demeure aussi embrouillé que le reste des mots composant cette page.

Dominez les caprices de l'imagination. Si vous laissez errer votre imagination au gré de ses caprices, vous serez distrait — rêveur — vous oublierez le travail du moment, vous vous exposerez à des accidents, gaffes, méprises ou erreurs. On vous classera parmi les "hommes à tempérament" et, si vous ne vous appliquez pas à corriger ce défaut, vous vous rapprocherez de plus en plus du type de la femme frivole.

L'homme à tempérament est presque toujours inefficace; nul ne saurait avoir confiance en lui. Il demeure incapable de tout effort systématique, donc de concentration, parce qu'il dissipe son énergie en papillonnant d'une idée à l'autre sans chercher à les enchaîner pour en tirer des résultats pratiques — sans viser à l'utile. Non contents de se montrer réfractaires à toute discipline, de menacer par leur incohérence le moral de l'organisation qui les emploie, ces gens commettent des bévues, et pis encore, ils en font commettre aux autres — à leurs collègues.

Prenons une petite règle de mécanique. Nous avons appris que l'eau, à une pression donnée, peut être refoulée à une hauteur de 20 pieds lorsque toute cette pression s'applique à un seul jet. Multiplions les jets — mettons-en dix, douze, vingt — l'énergie appliquée à la pression restant la même chacun de ces jets montera beaucoup moins haut parce que l'énergie se trouvera trop éparpillée. Cette petite règle de mécanique nous montre quelle différence dans les résultats obtiendront, d'une part ce-

lui qui applique tous ses efforts à un but donné et de l'autre, celui qui effleure mille sujets sans jamais pousser énergiquement dans une direction arrêtée.

Comment la concentration aide au succès. —

Nous avons entendu parler de la dynastie des Rothschild. La richesse de cette famille est le résultat d'un instant de concentration bien appliquée. De façon toute banale, le premier des riches Rothschild d'Angleterre apprit un jour que Napoléon venait d'être vaincu par les troupes alliées à Waterloo. La nouvelle se répandait partout comme une trainée de poudre sur le continent, où se trouvait alors Rothschild. Au lieu de se pâmer d'acclamations en apprenant ce fait, Rothschild fit demi-tour et atteignit Londres le premier avec cette nouvelle. Sans se laisser gagner par le désir comméreur d'apprendre aux autres du nouveau, il alla acheter toutes les obligations du gouvernement que ses moyens lui permettaient d'acquiescer. Ces obligations, par suite des années de guerre qu'on venait de traverser, se vendaient à très bon marché, et comme elles ne tardèrent pas à remonter ensuite, Rothschild fit fortune.

C'est en s'appliquant aux exercices quotidiens, à sa tâche de tous les jours, qu'on peut acquiescer la concentration. S'appliquer à acquiescer une écriture bien lisible, profiter de quelques moments libres pour se former une belle signature; pratiquer la formation des majuscules, etc. Additionner est aussi un excellent exercice de concentration, surtout si l'on cherche à acquiescer en même temps la rapidité et la précision.

Voilà autant de procédés faciles, qui ne nuisent en rien au travail courant et qui aident à acquiescer une grande qualité dont ne saurait se passer celui qui a réellement à coeur de réussir. Ils ont, en outre, l'important avantage de ne faire perdre aucun temps utile.

Sachez concentrer vos énergies. —

Le dictionnaire définit le mot concentration: "Converger vers un centre commun, devenir plus intense, réunir en un point".

Très bien. Nous savons maintenant que si nous faisons converger les forces de notre esprit vers un foyer unique nous obtiendrons des résultats beaucoup plus sûrement et promptement.

N'importe qui est capable de se concentrer. Nous allons le prouver. Mais avant de vous faire toucher du doigt la preuve du talent, examinons combien négligemment ce talent est mis en application.

Voici des hommes qui abandonnent une entreprise non terminée pour se lancer dans une nouvelle aventure — un nouveau projet — voyez-les essayer de résoudre leurs problèmes d'affaires avec la moitié de leurs énergies mentales, l'autre moitié restant inactive ou attirée vers des objets étrangers. Vous vous rendez compte dès lors de ce que coûte à la moyenne des mortels l'absence de concentration.

Prenons les petits bruits de la rue au-dessus de laquelle se trouve votre chambre à coucher, si vous demeurez en ville. Ces bruits vous ennuiant. Inconsciemment vous concentrez votre attention sur eux avec le résultat que votre chambre spacieuse, bien ventilée, avec son grand lit confortable, ne compte plus pour rien. Les petits murmures qui montent de la rue vous empêchent de dormir.

Voyez maintenant l'homme qui utilise consciemment sa faculté de concentration. Il est prêt à dormir. Il veut dormir et il se concentre sur l'effort de chasser toute pensée de son esprit. Une riveteuse de bouilloires ne l'empêcherait pas de prendre son somme lorsqu'il est prêt à le prendre.

Il est facile — de fait c'est un acte presque automatique — de se

concentrer sur une chose quelconque qui nous intéresse. Prenez un homme en amour — il se concentre inconsciemment sur l'objet de ses affections! Celui dont le passe-temps favori est le golf — donnez-lui en l'occasion et il se concentre instantanément sur son jeu.

On pourrait donner des preuves à n'en plus finir de cette aptitude à se concentrer inconsciemment sur les choses qui nous intéressent ou nous impressionnent favorablement.

Mais cette faculté inconsciente de concentration que possède chaque être humain ne fait que prouver que la faculté est là. Pour donner à cette faculté une valeur commerciale, nous devons l'avoir absolument sous contrôle, pouvoir l'appeler à volonté, être capable d'en faire usage instantanément et consciemment. Et l'aptitude à vous concentrer consciemment lorsque vous le désirez est une faculté qui rend la vision des choses plus claire, et produit des résultats.

Voici la clef de la concentration. — La clef de la concentration est l'attention.

Assimilez-vous bien des huit mots avant de continuer à lire ce chapitre. Tout le secret de la concentration — si on peut appeler cela un secret — réside en ceci: donnez toute votre attention à ce que vous faites présentement et RAMENEZ LE MONDE UNIQUEMENT A CELA. EXCLUEZ TOUTES LES PENSEES ETRANGERES.

Comprenez-vous? L'attention est la porte d'entrée que vous devez franchir pour atteindre le compartiment mental qui renferme uniquement ce dont vous vous occupez. Il est tout naturel que, dans les débuts, on soit incapable de se concentrer pendant une assez longue période à la fois. Mais avec une pratique constante et consciencieuse s'appliquant à presque toutes les actions journalières d'une certaine importance, la faculté de se concentrer devient presque une habitude aussi naturelle que l'utilisation convenable du couteau et de la fourchette. Elle permet, au besoin, d'éliminer facilement et sûrement tout ce qui tombe en dehors de ce à quoi on veut songer.

Elle accélère le rendement des facultés. — A toutes fins pratiques, la concentration est exactement l'opposé du sommeil. C'est une accélération d'activité des facultés, une orientation consciemment dirigée des énergies mentales vers l'objet à atteindre. On ne saurait trop fortement souligner cette différence. Et rappelez-vous bien que celui qui pratique avec succès la concentration peut aussi facilement se concentrer dans le repos et se détendre les nerfs lorsqu'il le VEUT. Il est le maître de cette faculté et il s'en fait obéir à volonté.

Votre esprit est, aujourd'hui, troué et sillonné de vos anciennes habitudes de concentration inconsciente. Vous devez commencer dès à présent, commencer à remplir ces vides et à creuser de nouveaux sillons dans la bonne direction.

Pourquoi ne pas commencer aujourd'hui? Accordez votre attention la plus complète aux mots que vous lisez présentement. Concentrez-vous sur eux. Saisissez leur signification. Dirigez votre esprit vers tout ce que vous avez lu ou entendu dire à ce sujet.

Et à partir de maintenant — chaque jour — concentrez-vous sur chacun des problèmes, des sujets, des questions qui se présentent. Voyez devenir miraculeusement plus claire votre vision. Voyez les questions et les problèmes fondre devant vos facultés intensifiées.

Ayez toujours à l'esprit cette pensée de contrôle:

D'abord l'attention; ensuite un esprit entièrement imprégné du sujet actuellement sous considération. Et puis un cerveau capable de diriger vers un foyer commun l'énergie intensifiée de toutes vos facultés.

D'ARTOIS.

Surabondance de matériaux et d'ouvriers. C'est le temps de bâtir.

Le président de l'Association canadienne de la construction, Jack Soules, a déclaré, ces jours derniers, que les faillites et les échecs sont arrivés à un "stade épidémiques" dans l'industrie canadienne de la construction.

"Il semble très probable que le nombre des faillites augmentera dans les prochains mois".

M. Soules, a ajouté que l'industrie de la construction a triplé son potentiel depuis la guerre, ce qui montre les capacités de notre industrie.

Cependant, le volume de la construction a diminué et il en est résulté "une lutte acharnée et anti-économique entre un nombre sans cesse grandissant d'entreprises de construction pour obtenir les constructions disponibles".

"Cette dure concurrence et le fait que rien ne manque signifient que la situation est idéale pour l'achat de constructions".

"Cependant, il ne s'agit pas seulement d'un marché pour l'acheteur; il y a également un marché de l'expectative. La création de nombreuses entreprises par des gens sans expérience et mal financées ainsi que la tendance à proposer des contrats qui ne rapportent rien, ce qui mène à la faillite, soulignent la vérité du dicton selon lequel l'acheteur en a pour son argent".

Les symptômes de cette maladie chronique comprennent également une réduction de la demande de construction dans certaines régions et une main-d'oeuvre qui dépasse de 25 à 50% les besoins.

Il est donc évident que la période est propice pour réparer les bâtisses ou pour en construire de nouvelles. Les matériaux et la main-d'oeuvre sont en abondance. Une conjoncture aussi avantageuse ne se renouvellera pas au cours des prochaines années.

Les Etats-Unis placeraient neuf milliards au Canada en 1960

NEW-YORK. — Un spécialiste des questions financières déclare que les investissements au Canada au cours de l'année présente devraient atteindre le montant de \$8,800,000,000 et que cela contribuerait puissamment à une nouvelle expansion de l'économie canadienne.

M. Hardwick Stires, président de la Commission des sociétés canadiennes de placements, a dit que ce montant record est prévisible sur la base des intentions exprimées par les diverses sociétés lors d'un récent sondage.

Cet accroissement sensible du volume des placements s'accompagne, a-t-il souligné, d'un net progrès du volume des exportations canadiennes, d'une augmentation de la production brute, de la consommation et du niveau général des affaires.

M. Stires a dit par ailleurs que l'expansion économique se caractérise aussi présentement par une réelle diversification

Belles perspectives pour les pétroles

Le Canada va doubler sa production de pétrole dans les dix prochaines années, a prédit M. E.D. Loughney, président de la British American Oil Co. Ltd., à l'assemblée annuelle des actionnaires. Il a expliqué qu'on peut s'attendre à cette progression dans un marché qui se développera normalement et sur lequel le brut canadien pourra concurrencer le pétrole étranger, bien qu'il y ait lieu de prévoir un certain ralentissement dans le rythme d'expansion qui a marqué les 12 dernières années.

"Dans cette perspective, dit M. Loughney, il est difficile d'entretenir un sentiment pessimiste au sujet de l'avenir de cette industrie."

Cependant, l'introduction du pétrole canadien sur le marché de Montréal exigerait en ce moment une intervention du gouvernement pour obliger les raffineries de la métropole à utiliser le brut canadien. Or, cette mesure entraînerait soit une réduction des prix des producteurs de l'Ouest canadien, soit une hausse des prix des produits raffinés du pétrole dans l'est du Canada, ou peut-être les deux.

D'autre part, même si le marché de Montréal était alimenté par du pétrole canadien, l'expansion continue de l'industrie d'extraction dans l'Ouest canadien à un rythme dépassant le taux normal d'augmentation de nos besoins intérieurs devra être proportionnée en définitive à l'expansion de nos exportations aux Etats-Unis.

Le Devoir, 21 avril 1960

de la production et que le Canada est de moins en moins dépendant des produits agricoles et des matières premières industrielles.

Faudra-t-il augmenter la protection tarifaire?

Dans une lettre circulaire distribuée à tous ses employés de Valleyfield, la compagnie Merck Ltd annonce que pour éviter des pertes financières croissantes dans le domaine de la fabrication de produits chimiques de base pour fins médicales, il lui faut réduire considérablement ses opérations dans ce domaine au cours des prochains mois.

La compagnie annonce qu'à l'avenir, les opérations se concentreront sur la fabrication, la mise en marché et la distribution de produits pharmaceutiques, domaine où la compagnie est déjà reconnue comme étant l'une des principales entreprises au monde.

La compagnie annonce qu'elle devra réduire son personnel et qu'elle fera son possible pour que les effets de ces mises à pied ne soient pas trop pénibles.

Ce fait semblable n'est pas le premier, ni le dernier du genre. Il invite à réfléchir au moment où on parle tellement de libre échange. Cette alternative serait-elle vraiment avantageuse pour le Canada, qui ne peut exporter, en majorité, que des matières premières? Y adhérer, ne nous lancerait-il pas au contraire dans le marasme? Le Canada n'est pas encore un "grand", et il ne peut se permettre de vivre comme un "grand".

Signe avant-coureur? une industrie disparaît.

Il importe de bien noter les facteurs qui ont provoqué la disparition de la Gutta Percha and Rubber Ltd., la plus vieille institution manufacturière de produits du caoutchouc au Canada: Ce sont la hausse incessante du coût de revient et la concurrence des produits importés. Un autre facteur dominant est l'incapacité, pour cette compagnie canadienne, de soutenir, dans le domaine de la recherche, la concurrence des succursales canadiennes d'industries étrangères.

N'est-il pas évident que toute industrie dynamique doit consacrer à la recherche une grande part de son budget, et l'industrie du caoutchouc n'en est pas exempte. La maison étrangère qui possède des succursales au Canada jouit de sources plus diverses de capitaux.

Le coup dont est victime la Gutta Percha and Rubber Ltd. atteindra-t-il d'autres industries canadiennes? Si notre économie est si vulnérable, qu'en sera-t-il de l'économie du Québec?

Québec a droit à sa propre industrie sidérurgique

La demande d'acier est tellement vigoureuse, au Canada, que l'industrie sidérurgique fonctionne à la limite de sa nouvelle capacité de production de 6,719,000 tonnes par année. Et la production pour l'année courante semble s'acheminer vers de nouveaux records.

La production à date montre une augmentation d'environ 25% sur celle de l'année dernière. Les hauts fourneaux fonctionnent toujours à un rythme supérieur à leur capacité théorique, et semblent devoir le maintenir.

Quelle est notre part, à nous de la province de Québec, dans cette production? — RIEN!

C'est à se demander combien d'années encore il va falloir à nos gouvernements pour apprécier les avantages que la province retirerait d'un développement, même embryonnaire, d'acierie, avec toute l'industrie manufacturière qu'un tel développement ne manquerait pas d'apporter.

N'a-t-on jamais pensé qu'un tel développement apporterait des emplois permanents à hauts salaires, et qu'il pourrait contribuer à libérer partiellement notre population de l'esclavage des emplois saisonniers, tout comme l'industrie vacillante du textile.

Incroyable... mais vrai!

On nous promet un vrai plan de voirie

"C'est actuellement la grande question qui confronte le gouvernement provincial", a dit le premier ministre de la province, M. Barrette, "et le jour n'est pas éloigné où l'administration provinciale devra s'atteler à la tâche immense qui l'attend dans ce domaine de la voirie."

M. Barrette a déclaré que ce qui presse davantage c'est de régler la question de l'accès des grandes Villes de Montréal et de Québec. Dans la métropole, le ministre de la voirie et celui des travaux publics ont commencé la construction de deux ponts dans l'ouest de la métropole, et il y a des travaux considérables à faire non seulement sur les voies d'accès mais également dans la ville elle-même.

Parlant plus spécialement du problème de la circulation dans la ville de Québec et aux alentours, principalement des mesu-

res de Roland Prévost, un article intitulé: "Une industrie sidérurgique est-elle possible dans le Québec?" qui résume ainsi toute cette question:...

"Ces jours derniers, à l'Ecole Polytechnique, quatre experts ont exposé divers aspects du problème. "De leurs déclarations, tirons ce fait: déjà les quatre producteurs canadiens alimentent 70% du marché canadien; le reste consiste en produits spéciaux qu'il ne serait pas économique de fabriquer au Canada.

"Conclusion: pour que Québec possède une grande industrie de l'acier, il faudrait produire le fer et l'acier à un prix tellement bas qu'il permettrait d'exporter et aussi d'augmenter la consommation canadienne..."

Si cette conclusion a réellement été tirée par les experts en question, soit MM. J.A. Jetté, expert conseiller technique de plus grandes entreprises, J.A. Sibakin, chef des recherches à Stelco; Guy A. Gauthier, Ing. P., à l'emploi de Dosco; Tom Hirst, expert de Sogemines Ltd.; disons qu'une telle conclusion suinte l'esprit de clocher et représente l'opinion intéressée du producteur établi qui désire contrôler la concurrence.

Il y a actuellement quatre aciéries canadiennes. Or cette année seulement, la production à date a augmenté de 25% et ce rythme semble devoir se maintenir. Cette augmentation de production équivaut à la capacité de production d'une nouvelle aciérie. Pourquoi cette augmentation ne pourrait-elle pas venir d'une nouvelle aciérie située le long du Saint-Laurent, à proximité de Montréal, plutôt que d'un agrandissement des aciéries déjà établies dans les autres provinces?

N.B.: "La Presse" de samedi, le 30 avril, publie sous la signature

res à prendre pour faciliter la traversée du fleuve St-Laurent, M. Barrette a laissé entendre qu'il ne serait pas pratique de songer à construire un pont qui traverserait de Beaumont, par dessus l'île d'Orléans, jusqu'à la rive nord du fleuve. "Je ne crois pas qu'il soit possible de régler de cette façon le problème de la vieille capitale, a ajouté le premier ministre, et il faudra considérer un autre endroit, si on décide de construire un pont, au lieu d'un tunnel.

Ce sont là des problèmes d'une envergure qui taxeront les ressources financières de la province de façon considérable, a dit le premier ministre, et nous étudierons, ces questions avec attention, avant de décider ce que nous ferons, tout en songeant qu'après avoir réglé en partie les problèmes de voirie du centre de la province nous devons ensuite songer aux problèmes du même genre dans les autres parties du Québec.

Augmentation des investissements belges

Les investissements de capitaux belges au Canada sont en voie de s'accroître rapidement, tant à cause de l'insécurité des placements dans plusieurs pays du monde, qu'à cause de la stabilité des institutions canadiennes et des ressources immenses de notre pays.

C'est l'impression de M. Emile Rasson, nouveau consul général de Belgique à Montréal, qui recevait les journalistes à son bureau de la Sun Life, hier midi, que notre pays traverse actuellement une crise de croissance et que nous avons besoin de capitaux étrangers pour exploiter au plus tôt ces ressources.

La Belgique a investi au Canada, au cours des dernières années, 9 milliards de francs belges (environ \$180,000,000), ce qui est fort important pour

un pays de 9 millions d'habitants. Après le Congo belge, c'est le Canada qui attire le plus les capitaux belges.

D'après M. Rasson, en Belgique même, on encourage les investissements étrangers, et les fonds américains plus particulièrement. Les autorités veulent ainsi profiter de l'apport de la technique américaine car il s'agit actuellement, en Belgique, non pas de création, mais de reconversion industrielle.

Cette reconversion industrielle est d'autant plus importante pour la technique belge, habitée à fournir surtout les habitants du pays, que des perspectives nouvelles s'offrent avec le Marché Commun, qui abattra les frontières en offrant un marché de 180,000,000 de consommateurs à l'industrie belge.

Théorie nouvelle sur le cuivre de NORANDA

Une nouvelle théorie structurale, donnée comme gouvernant les dépôts de cuivre dans le district de Noranda suscite beaucoup d'intérêt. La corrélation d'études géologiques détaillées a développé le portrait d'une grande structure en dôme, à laquelle sont reliés tous les dépôts présentement connus. Ces dépôts sont tout le long ou près du bord d'une zone annulaire de roches acides volcaniques. La théorie veut que cette zone annulaire représente la section du dôme laissée après l'érosion glaciaire et elle semble devoir provoquer une nouvelle ruée vers l'exploration...

Comme question de fait, toute la région autour du Canton Montbray, environ 20 milles au nord-ouest de Noranda, est le sujet des rumeurs les plus diverses. Les terrains ouverts sont piquetés et les propriétés déjà piquetés sont réexaminées à la lumière de cette nouvelle théorie.

Bien que cette région soit située près de Noranda, elle est très accidentée et inaccessible par route. Le seul moyen de transport est l'avion, en partant des bases de Noranda.

PERSPECTIVES

D'APRÈS DALTON ROBERTSON

La situation générale permet d'espérer un regain de vie, selon M. Dalton Robertson du Financial Post. M. Robertson appuie ses prévisions sur un nombre de faits intéressants :

- 1 — Même si aucune tendance décisive ne se dessine sur le front bancaire, les chances des emprunteurs sont nettement plus favorables;
- 2 — Depuis le début de l'année, les ventes au détail n'ont pas atteint le niveau prévu, mais il semble que les activités du second trimestre relèveront la situation;
- 3 — Le chômage croissant est un autre signe du ralenti des affaires; à la mi-mars, les statistiques évaluaient le nombre des chômeurs à 9.1 p.c. de la main-d'oeuvre.
- 4 — Les exportateurs et manufacturiers de produits domestiques qui concurrencent la production étrangère espèrent la parité du dollar canadien avec celui des Etats-Unis, regrettant que le taux de prime n'ait pas continué de descendre;
- 5 — Les industries craignent des demandes d'augmentation de salaires. Si les demandes se multiplient au sein des industries énergétiques, il en résultera un danger d'inflation;
- 6 — Les manufacturiers reprennent goût à grossir leurs inventaires;
- 7 — Le taux d'intérêt est appelé à diminuer. Un banquier prédit une hausse temporaire en mai et juin, mais doute que celle-ci n'atteigne les sommets de l'an dernier.

M. Robertson reconnaît que les affaires sont à un niveau appréciable, mais ne peut prévoir de tendances certaines en aucun sens. Cette conclusion, qui est l'aboutissement d'une analyse des faits, se compare à celle de Roland Parenteau, dont les vues partent d'une étude du produit national brut.

D'APRÈS ROLAND PARETEAU

En effet, M. Parenteau note que, si l'année 1959 a marqué une légère reprise de l'économie canadienne, le produit national brut ne s'est pas accru de 7 p.c., tel qu'espéré, mais de 6 p.c. seulement, ce qui n'équivaut qu'à 4 p.c. si on tient compte de l'accroissement des prix. M. Parenteau ajoute que si on élimine les variations du volume de la population et celle des prix, les résultats qui suivent expriment le produit national brut en dollars, par tête: 1955, \$1,396; 1956, \$1,480; 1957, \$1,432; 1958, \$1,408; 1959, \$1,420. Il n'y a donc pas eu de progrès depuis 1955.

La situation actuelle du chômage est le principal point faible de l'économie canadienne; la moyenne des chômeurs par rapport à la main-d'oeuvre s'établit à 3.1 p.c. en 1956, à 6.7 p.c. en 1958 et à 5.6 en 1959. Une des causes est que le Canada a trop insisté sur l'exploitation des ressources naturelles au détriment de l'industrie manufacturière; on a stimulé les exportations, ce qui a relevé ou maintenu notre commerce extérieur. D'autre part, des denrées importées et moins chères envahissent notre marché et concurrencent nos propres produits. Le consommateur peut acheter à bas prix, mais il ne faut pas oublier que le consommateur est aussi le travailleur. Un lien étroit relie donc cette concurrence rencontrée par le manufacturier et le chômage persistant.

On ne saurait donc espérer une hausse rapide du produit national brut en 1960. Cependant, vu la reprise des exportations, le progrès constant de la consommation, la reprise des dépenses d'équipement et de machinerie, la disparition des pressions exercées par l'Etat fédéral sur le marché des capitaux, un certain degré de hausse est du moins certain.

Conclusion générale: ne pas nourrir un optimisme intempestif, ni s'enliser dans le pessimisme exagéré. Le "Bank Credit Analyst" de la maison Bolton-Tremblay, conseillers financiers, abonde dans le même sens.

Progrès des Services de Santé du Québec

Les Services de Santé du Québec sont une société mutuelle d'assurance-groupe contrôlée par les nôtres. Un coup d'oeil sur son rapport annuel permet de constater qu'elle a connu des progrès remarquables. En effet, son chiffre d'affaires a augmenté de 32%, par rapport à celui de 1958 et il est de \$3,515,000. En 1957, l'augmentation n'avait été que de 12.2%. L'ac-

Progrès sensibles d'Alfred Lambert Inc.

Les ventes d'Alfred Lambert Inc., dans l'exercice terminé le 31 décembre dernier, ont marqué un nouveau sommet mentionne M. Aristide Cousineau, président, dans son rapport aux actionnaires. Déduction faite des frais d'administration et de finance, les bénéfices se sont chiffrés à \$1,016,696 comparativement à \$889,536 au cours de l'année précédente. Compte tenu de la dépréciation, des intérêts sur les obligations et de l'impôt sur le revenu, les résultats de l'année ont traduit un bénéfice net de \$353,362 contre \$266,453 en 1958.

M. Cousineau mentionne aussi que le bénéfice gagné par action A et B, déduction faite du dividende privilégié, qui s'est élevé à \$29,000, a été de \$2.30 contre \$1.71 pendant 1958. Le fonds de roulement, en fin d'exercice, s'élevait à \$6,435,853 et le surplus consolidé à \$3,111,055.

croissement de \$850,000, accusé l'an dernier, mérite d'autant plus d'être signalé à l'attention du public qu'elle a eu lieu dans un champ d'activités où la concurrence est très vive.

L'institution a perçu \$3,505,000 en primes vs \$2,656,000 en 1958, \$2,190,500 en 1957 et au regard de \$6,469 seulement en 1946. Une telle progression démontre, certes, qu'elle répondait aux besoins de l'heure. Tandis que les primes d'assurance-hospitalisation, frais médicaux, etc., ont augmenté de 27%, celles pour l'assurance-vie collective, l'assurance-salaire et le décès accidentel ont augmenté de 180% en 1959 par rapport à 1958; ce qui porterait à croire que ces derniers domaines répondent aussi à un besoin de l'heure. Elle s'y adonne seulement depuis 1956, alors qu'elle s'incorpora en sociétés de secours mutuels après avoir été fondée 10 ans auparavant en vertu de la Loi des syndicats coopératifs de Québec.

Ils affichent à la fin de 1959 un actif global de \$720,275.78, dont \$415,400.22 constituaient des disponibilités au regard d'un passif exigible de \$330,779.50. L'état financier des opérations de 1959 rapporte un excédent de \$29,142.85 des revenus sur les dépenses, et le surplus global porté au bilan s'établit à \$167,637.09. On y compte 84 employés, dont 14 attachés à la succursale de Montréal.

Les administrateurs réélus sont: président: M. Paul-Emile Charbon; vice-présidents: Dr Paul Rochette, M.D., Me Lionel Leroux, N.P.; secrétaire: Me Jean Grenier, C.R.; trésorier: Paul-H. Plamondon; directeur général: Jacques de la Chevrotière; administrateurs: MM. Louis Bilodeau, Paul Champoux, Dr J.-Ed. Dorion, M.D., Fernand Jolicoeur, Dr J.-E. Pelletier, M.D., Me Lucien Tremblay, C.R.

Principales tendances de la production

Le marché du cuivre prend de la vigueur en Europe. Le prix se maintient par crainte des éventualités politiques et syndicales en Afrique, principal fournisseur de cuivre en Europe. De plus, deux syndicats de Londres contrôlent les inventaires, créant la rareté qui affermit leur position. En Amérique, on n'entrevoit pas la reconstitution des inventaires; toutefois les industries européennes en voie d'expansion accusent des diminutions d'inventaires.

x x x

Les marchés du plomb et du zinc restent stationnaires.

x x x

Quelques prix souffrent d'une baisse légère sur la liste des produits alimentaires. L'indice du coût de la vie n'en est pas affecté cependant.

x x x

Les ventes continuent à diminuer dans le secteur des outillages et équipements, tandis que les facilités de crédit maintiennent à son haut niveau le chiffre des ventes des biens de consommation.

x x x

Le cuir est toujours à la baisse; les excès d'achats de l'an dernier trouvent encore leur écho dans le haut niveau des inventaires.

x x x

Il faut s'attendre à une hausse des prix du sucre; certaines régions où cette denrée était considérée comme un luxe, augmentent leur demande. De plus, certaines difficultés politiques influencent le marché.

x x x

Les experts ne prévoient pas un accroissement de la production américaine et canadienne d'autos, même si la demande s'amplifie. Les firmes Bentley et Mercedes jouissent de la faveur du public. En général, la grosse et petite voiture d'importation l'emportent, en dépit des efforts de l'industrie américaine à fabriquer des petites voitures.

*

Nouvelle Université

MONTREAL. — Les membres de la Compagnie de Jésus ont obtenu, par le Chapitre 190 des Statuts de Québec de la dernière session, une loi relative aux facultés de Philosophie et de Théologie organisées et dirigées par les Jésuites. C'est un commencement d'Université, à ce qu'il semble. Elle a sa place.

*

Dominion Corset vend davantage, mais fait moins de profit

Dominion Corset Co., Ltd, une entreprise québécoise se distinguant dans la fabrication de sous-vêtements féminins au point de se classer pratiquement au 1er rang au pays, a vu ses ventes augmenter en 1959, atteignant \$7,014,458, soit \$69,818 de plus qu'en 1958. Par contre, son profit net fut de \$175,779, soit l'équivalent de \$1.28 l'action, à rapprocher de \$276,953 ou \$2.01 l'action en 1958, soit donc 36 pour cent de moins.

Le président, M. Amyot, fait remarquer que l'exercice financier de 1961 devrait refléter les économies qui résulteront de la mise en pratique d'un programme actuel de réorganisation. D'après lui, "les ventes et les profits de l'entreprise devraient augmenter cette année."

Un coup d'oeil sur son bilan laisse voir un actif réalisable de \$3,455,927, contre un passif exigible de \$305,975, d'où un capital net d'exploitation de \$3,149,952, comparativement à \$3,001,396 antérieurement. Quant au surplus réalisé, il est de \$2,246,776, contre \$2,103,497 précédemment.

LES ÉTATS FINANCIERS:

Savoir lire entre les chiffres!

Traitant de comptabilité et de fluctuation de la monnaie, M. J. Grant Glasso, vice-président exécutif de la Brazilian Traction Light and Power Co., Ltd., vient de suggérer un moyen de faciliter l'interprétation réaliste des états financiers.

Rappelant les variations du pouvoir d'achat et les ravages de l'inflation, M. Glasso veut que la dure réalité soit palpable quand arrive le temps d'analyser les états financiers d'une entreprise. Car un profit net de dix mille dollars en 1959 est loin d'avoir la même valeur qu'un profit net de dix mille dollars en 1939.

Ce point de vue doit présider à la comparaison des profits nets avec la valeur aux livres des immobilisations, puis avec le capital investi. La valeur aux livres des bâtisses, équipement et meublement ainsi que les dollars du capital demeurent en relation avec des faits du passé peu comparables au présent, le revenu courant.

En effet, la valeur aux livres des immobilisations exerce une influence directe sur les revenus de l'année, selon la somme de dépréciation portée à l'état des profits et pertes. La dépréciation d'actifs achetés en 1939 sera donc d'importance insignifiante dans la balance, et conséquemment, le profit net soufflé. Par souci de précision et d'objectivité, pourquoi le comptable d'une entreprise ne pourrait-il pas régulièrement effectuer des ajustements aux coûts de ces

biens pour les maintenir à la juste valeur marchande? Car si on admet la légitimité de défalquer la dépréciation, dans la même proportion il faut admettre la légitimité d'une déduction réaliste. Dans son propre intérêt, l'homme d'affaires a droit à des renseignements objectifs, même si les rapports destinés au fisc n'en ont pas besoin.

De plus, pour estimer de façon rationnelle le profit net de l'année courante, ne devient-il pas nécessaire que le capital investi subisse lui aussi les ajustements qui le rendent comparable à des données courantes? L'homme d'affaires averti serait-il satisfait de constater que son concurrent tire un profit comparable à 10 p.c. d'un capital fraîchement investi lorsque son propre capital de vingt ans rapporte le même taux? Evidemment non. Et M. Glasso cite le cas d'une entreprise d'envergure qui se découvrit dans une situation semblable: en l'occurrence, les administrateurs trouvaient préférable, à la suite de calculs sérieux, de vendre l'équipement et les bâtisses pour ensuite investir les recettes dans des obligations du gouvernement.

Des découvertes semblables, dans l'administration de l'entreprise, ne sont guère plaisantes. Mais les traits de sagesse inspirés par des examens sérieux peuvent faire éviter des erreurs graves, sinon orienter vers des succès enviables.

NOUVELLE ORIENTATION ?

Nos compagnies d'assurances dans le champ des fonds mutuels

QUEBEC. — Notre grande compagnie canadienne-française d'Assurance sur la vie, "L'Industrielle", vient d'obtenir une modification à sa charte. Cette modification est d'importance. En effet, nos législateurs Québécois ont autorisé cette Compagnie à émettre des contrats de capitalisation et de rentes, à base variable.

On comprend, que par ces modifications à sa charte, cette Compagnie pourra, si elle le désire, émettre des contrats de fonds mutuels. Sauf erreur, c'est une nouvelle orientation du commerce de l'assurance-vie, dans la Province. Il faudra suivre de près les manifestations de cette orientation. Les Compagnies à fonds mutuels en sont les premières intéressées, après le public.

Ce qui confirme, qu'il y a réellement une orientation nouvelle à ce sujet, c'est que l'UNION CANADIENNE, Compagnie d'Assurance, vient également d'obtenir, par modification à sa charte, les mêmes pouvoirs. Il est à prévoir que les autres compagnies voudront emboîter le pas. C'est dire, qu'elles viendront en concurrence avec les Sociétés de fonds mutuels. Il y aurait un vif intérêt à suivre de près les relations des intéressés.

N.D.L.R. — En pénétrant dans ce nouveau champ d'action, les compagnies d'assurance admettent un fait devenu patent depuis plusieurs années, c'est-à-dire le fait que l'assurance et le placement sont deux choses barèmes de commission et de profits différents. Grâce à la concurrence des compagnies spécialisées dans les placements des fonds mutuels, les compagnies d'assurance en viendront forcément à faire profiter leurs assurés du placement de leurs primes sans leur faire payer pour cela les taux exorbitants des systèmes de dotation ou de participation (?) aux profits. Les assurés y gagneront d'ailleurs doublement puisqu'ils pourront maintenant juger plus exactement de ce que leurs primes achètent vraiment en secours pour leur famille, en cas de décès, et de ce que le supplément peut rapporter, non seulement en dividendes, mais aussi en accroissement de capital, seul moyen de parer, tant bien que mal, à la constance inflationnaire inévitable dans un pays en pleine expansion comme le Canada.

*

FLUCTUATION DES VENTES, BAROMÈTRE DES AFFAIRES

La fluctuation des ventes des magasins à rayons est considérée comme un excellent baromètre des affaires en général. Or, en dépit des facteurs défavorables, particulièrement de la mauvaise température pendant le mois de mars, les ventes des magasins à rayons, dans le premier trimestre de l'année, auraient marqué une hausse de 0.7 pour cent sur celles de la période correspondante de l'an dernier.

On estime, en effet, que ces ventes ont atteint \$281,816,000 contre \$261,000,000 l'an dernier. En 1958, les ventes de ces magasins dans la même période avaient été de \$262,172,000 et de \$242,703,000 seulement dans le premier trimestre de 1956.

Dans ce secteur du commerce, c'est la coutume de considérer le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'année comme un indice des résultats qui seront obtenus au cours des mois suivants. On peut donc s'attendre à une reprise générale, mais lente, au cours du prochain trimestre.

Voici un tableau donnant les résultats obtenus dans les différentes régions du pays pour les six dernières années. (millions de dollars).

	1960	1959	1958	1957	1956	1955
Maritimes	\$18,132	\$17,978	\$17,989	\$17,134	\$18,608	\$16,930
Québec	47,100	46,565	45,311	44,101	43,793	39,193
Ontario	94,164	93,059	86,306	82,249	81,466	72,355
Manitoba	26,018	25,552	23,377	21,825	20,762	20,352
Saskatchewan	13,251	14,393	13,492	12,591	12,092	10,996
Alberta	33,297	33,946	30,007	26,923	25,568	22,403
Colombie-Britannique	49,854	48,260	45,690	43,037	40,414	36,259

POUR OU CONTRE LA PRODUCTION JAPONAISE

"Est-il trop fort d'affirmer que nous sommes en train de vendre notre pays pièce par pièce, et d'hypothéquer ce qui en reste? Certes non, si l'on considère que le Canada continue à importer plus de produits manufacturés, par tête de population, que tout autre pays de la terre."

C'est ce qu'a déclaré récemment M. H.-W. Joly, président provincial de l'Association des manufacturiers canadiens, devant les membres d'un club social de Québec.

"Pourquoi, d'ajouter M. Joly, 18 millions de Canadiens doivent-ils acheter autant, en terme de dollars et cents, que 53 millions d'Anglais ou que 178 millions d'Américains, pour ne pas mentionner 91 millions de Japonais? Cela n'a aucun sens, mais c'est pourtant ce que nous faisons.

"En 1957 par exemple, les États-Unis ont importé pour jusqu'à \$28 par tête de population, le Royaume-Uni pour \$48 tandis qu'au Canada, nous avons acheté à l'étranger pour \$262 par tête.

"Si l'on considère, a continué le conférencier, qu'une forte proportion des produits importés sont également fabriqués chez nous, on comprend que plusieurs de nos manufacturiers, pour faire face à la concurrence étrangère qui entraînent une baisse considérable de leurs ventes, aient dû diminuer

le nombre de leurs ouvriers, quand ce n'est pas fermer tout simplement leurs portes.

La concurrence de l'industrie étrangère affecte assez peu le consommateur canadien-français, qui n'a pas l'impression d'avoir grand-chose à y perdre et peut-être beaucoup à gagner, puisqu'elle met à la portée de sa bourse des produits que le coût élevé de la production canadienne lui rend inabordable.

Il n'en reste pas moins que Roger Fontaine a raison de signaler dans "La Presse", ce qu'il y a de périlleux, à la longue, à ce que la concurrence des vêtements et des tissus japonais s'intensifie sur le marché canadien, six fois plus vite que sur le marché américain. 56% d'augmentation, en 1959, soit \$41,500,000, contre \$26,600,000. Pourtant, le marché américain est 15 fois plus important et augmente dans la même proportion tous les ans.

L'industrie des vêtements n'est presque plus l'affaire des Canadiens français, même au Québec. Mais il ne faut pas oublier qu'elle en emploie tout de même un grand nombre. Il est vrai que les fonctions supérieures y sont à peu près toutes réservées aux autres et que les salaires des fonctions subalternes y sont très bas. Mais ce sont tout de même des salaires dont les Canadiens français ne

peuvent se passer, faute aux industries canadiennes-françaises de pouvoir leur en fournir de plus avantageux.

Voici donc un cas où l'achat du produit canadien s'impose, aux Canadiens français comme aux autres, même s'il faut pour cela qu'il bénéficient d'une plus large mesure de protection tarifaire.

En terminant, le président de l'AMC a précisé que le motto "Achetons des produits canadiens" s'adresse non seulement aux consommateurs, à l'ouvrier, au collet-blanc, à la ménagère, mais aussi et peut-être avec encore plus d'insistance aux manufacturiers eux-mêmes.

M. Lush a suggéré à ces derniers de passer en revue leurs registres d'achats, qu'il s'agisse de matériaux, de pièces de rechange ou d'équipement et de vérifier si ces produits ont été achetés de producteurs canadiens ou étrangers. Dans nombre de cas, les manufacturiers devront eux aussi mettre de l'ordre "dans leur maillots".

Le conférencier a conclu sa causerie en soulignant le fait que les produits manufacturés au Canada se comparent très favorablement à tous les autres, du point de vue de la qualité. Au domaine des prix, il importe qu'ils soient maintenus aussi compétitifs qu'il soit possible de le faire.

Espérons que ces vérités sorties de la bouche d'un Canadien anglais trouveront leur écho dans le comportement des Canadiens français.

La population du Canada: 17,732,000 le Québec: 5,088,000

Ottawa — La population du Canada a été estimée à 17,732,000 habitants le 1er mars, révèle un relevé provisoire du Bureau fédéral de la statistique.

Il s'agit là d'un accroissement de 392,000 ou de 2.3 p. 100 sur les 17,340,000 du 1er mars 1959. L'augmentation depuis le 1er juin 1959 a été de 290,000. Depuis le recensement de 1956, l'accroissement de la population a été de 1,651,000 ou de 10.3 p. 100.

C'est l'Ontario qui a eu le plus

fort accroissement numérique depuis un an, soit 170,000. La population de la province atteint maintenant 6,057,000. Québec vient ensuite avec un accroissement de 133,000 et compte maintenant 5,088,000 habitants au regard de 4,955,000 en mars 1959.

L'accroissement de la population ontarienne provient surtout de l'immigration, alors que celle du Québec est le fruit de la natalité. Mais nous trainons tout de même de l'arrière.

Peu brillantes perspectives

Selon le conseiller économique de la société Steel Company of Canada Limited, M. Stuart Armour, d'Hamilton, les perspectives économiques du Canada, pour le reste de l'année, ne sont pas brillantes.

Prenant la parole, à Kingston, devant les membres de l'Association des acheteurs de l'Est de l'Ontario, M. Armour a dit que les affaires avaient baissé au pays pendant les trois premiers mois de l'année. Il a fait remarquer que les Américains croient fermement que 1960 sera une autre année excellente, mais elle ne sera certes pas aussi bonne qu'on se plaît à le prédire.

M. Armour s'est dit très inquiet de la proportion que prennent les

dépenses du gouvernement canadien.

Lorsque les Canadiens se font dire par M. James Coyne, gouverneur de la Banque du Canada, a-t-il dit, et par d'autres autorités en la matière, que nous vivons bien au delà de nos moyens, cela signifie que nous avons érigé une structure gouvernementale trop considérable pour nos besoins véritables.

L'une des principales raisons pour lesquelles les manufacturiers du Canada ont de plus en plus de difficultés à soutenir la concurrence sur les marchés étrangers et canadiens, a-t-il ajouté, est la hausse constante des dépenses du gouvernement.

Le consommateur canadien se doit de préférer le produit canadien

"Le temps est désormais révolu où l'avertissement ou le slogan "Achetons des produits canadiens pouvait n'être considéré qu'à titre de suggestion. C'est devenu maintenant un commandement économique", d'après M. Harold V. Lush, président de l'Association des Manufacturiers canadiens.

Deux arguments évidents, auxquels il faut se soumettre, motivent le motto "Achetons des produits canadiens". L'un est de courte portée, l'autre a des répercussions lointaines. Quant au premier, il est un fait que l'un des moyens les plus efficaces de combattre le chômage, est de s'assurer que les consommateurs canadiens accordent leur préférence aux produits de chez-nous.

Pas du chauvinisme

"Il ne s'agit pas, a poursuivi M. Lush, de professer un chauvinisme économique qui ferait boycotter l'importation de fruits agrumes, tels que les oranges ou les pamplemousses. Quand le consommateur canadien a le loisir de choisir entre un produit canadien et un produit importé, il devrait, je dirais plus, il doit opter pour celui du pays.

"Quiconque verrait là du sentiment ou du patriotisme exagéré, serait dans l'erreur. Ce qui plus est, un appel basé sur le sentiment et le patriotisme serait d'avance voué à l'échec."

"Posons le problème sous un autre angle, a déclaré M. Lush et disons que chaque achat d'un produit étranger équivaut à un coup porté à un ouvrier canadien qui a participé à la production d'un produit identique. Il est vrai que l'acheteur ne pense pas qu'en posant son geste, il fait du tort à un concitoyen.

Mais nul ne peut se soustraire à l'évidence; pour chaque article étranger acheté par un Canadien, un article identique reste sur les étagères.

Les produits invendus ne garnissent pas le chèque de paye. Ils font tout le contraire, ils le réduisent et peuvent à la longue provoquer la perte d'un emploi pour un voisin, un ami ou même un

parent. On peut même pousser l'argument à l'extrême et souligner qu'à force d'ignorer les produits domestiques dans ses emplettes, la ménagère canadienne peut mettre en danger la situation de son propre mari.

"Au cas où l'on m'accuserait de n'envisager la question que du point de vue du manufacturier, accusation qui équivaudrait à me qualifier de porte-parole égoïste d'entreprises auxquelles je suis intéressé, permettez-moi de déclarer, sans équivoque, ce qui suit :

"Au Canada, aujourd'hui, sans tenir compte des 25 personnes sur 100 du monde ouvrier qui tirent leur subsistance de l'industrie manufacturière, il y a, littéralement, des centaines de milliers d'autres dont l'emploi dépend de façon directe de l'exploitation manufacturière.

Conséquence directe

"Si cette industrie périclète et que, conséquence inéluctable, un nombre croissant d'ouvriers sont congédiés ou mis à pied, tous les autres segments de l'économie canadienne s'en ressentent : le pêcheur vend moins de poissons, le cultivateur moins de pommes de terre, le briquetier pose moins de briques, le menuisier utilise moins de clous. Et de plus, les travailleurs d'autres industries de base, les mineurs et bûcherons, sont rapidement touchés quand les commandes des usines manufacturières cessent ou diminuent.

"Voilà suffisamment, je crois, pour l'argument de courte portée.

"Que dire des répercussions à long terme du motto : "Achetons des produits canadiens" ?

"Notre argument est le suivant : L'indépendance, la prospérité économique et la stature globale du Canada sont indéniablement liées à l'essor continu de ce segment de notre économie qui offre le plus grand nombre d'emplois et les plus riches perspectives d'embauche à la main d'oeuvre canadienne. Ce segment de notre économie n'est évidemment autre que l'industrie manufacturière."

Hommages de



l'honorable J.-Paul Beaulieu
C.A., D.S.C.

Aux hommes d'affaires de la Province de Québec

BULLETIN des ACTIVITÉS

CONSEIL D'EXPANSION ÉCONOMIQUE

INCORPORÉ

1182, boul. Saint-Laurent

Montréal, Qué.

PREMIER PAS A REALISER...

Une prise de conscience des réalités économiques

L'organisation de l'avenir économique du Canada français, selon M. Jean Lanctôt, président du Conseil d'expansion économique, incorporé, est une "entreprise communautaire dont nous sommes tous solidaires puisqu'il s'agit de nos intérêts supérieurs. Elle nous impose le devoir d'assumer notre engagement d'adultes aux tâches de l'existence au lieu de laisser aux autres l'initiative de la pensée et de l'organisation des structures qui conditionneront notre vie. Ce serait un nouveau titre de gloire pour nous de contribuer à un nouvel humanisme économique que se cherche parmi les secousses actuelles et qui doit adapter aux exigences d'une civilisation technique certaines des valeurs morales et spirituelles qui pourront assurer l'efficacité, le rayonnement et le prestige du Canada."

Posant comme impératif premier la conquête d'une relative indépendance économique, M. Lanctôt soumet comme tâche urgente: "Eveiller une prise de conscience des réalités économiques et de leurs significations dans notre vie sociale, culturelle, politique et religieuse; constituer les bases d'un véritable humanisme économique pour assurer un climat d'épanouissement de notre personnalité communautaire; penser le contexte économique canadien pour trouver dans le cadre de cette actualité l'ambiance nécessaire à la fondation et au développement d'insti-

tutions commerciales, industrielles, financières, conformes à nos besoins; rechercher les moyens d'action et d'éducation pour que la vitalité du particularisme canadien-français assure la pleine fécondité de sa contribution au patrimoine national".

"Mais l'idée moderne de l'utilisation rationnelle de l'épargne pour le progrès de la collectivité est absente du concept du bas de laine, a-t-il poursuivi. L'apport du gain à haut taux d'intérêt a aussi à faire sortir (l'or enterré dans les jardins), mais dans des placements de tout repos. Or, ce n'est pas avec ce type de placements que se bâtit une économie, parce que nous ne sommes pas indépendants, que les autres viennent nous organiser et que nous ne contrôlons rien.

"Toujours parce que son niveau de vie lui est venu sans effort a continué le conférencier, le Canadien français ne s'est pas initié par le besoin au sens moderne de la solidarité économique au sens de l'association non pas pour prier seulement, non pas pour revendiquer seulement, mais aussi pour organiser et réaliser. Nous ne pouvons réussir dans le monde moderne si nous ne nous éduquons pas au sens de la solidarité", a déclaré en terminant M. Angers.

M. F.-A. ANGERS:

En finir avec "nos attitudes d'esclaves"

QUÉBEC. — "Finissons - en avec nos attitudes d'esclaves et de vaincus, redressons-nous enfin, prenons conscience de ce que nous sommes, de ce que nous avons. Comprendons que nos votes dans Québec décident de tout et que nous pouvons avoir de nos gouvernements tout ce que nous voulons avoir si nous le voulons vraiment. Nous sommes la force du nombre contre laquelle rien ne peut résister".

Voilà ce qu'a déclaré dimanche, à Québec, M. François-Albert Angers, directeur de l'Institut d'économie appliquée de l'École des hautes études commerciales, lors d'une conférence intitulée: "Pour une libération économique", qu'il prononçait dans le cadre des journées d'étude économique tenues au Collège des Jésuites sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et organisées par le Conseil d'expansion économique.

M. Angers a soutenu que "sans fausse honte, il faut bâtir une économie canadienne-française parce qu'il y a une collectivité canadienne-française et que son intégration au Canada et au monde ne saurait se faire convenablement si elle n'est pas vivante, culturellement puissante et économiquement puissante."

Dans cette oeuvre, a-t-il précisé, nous pouvons avoir l'appui d'un Etat qui est nôtre de par la constitution du pays. Nous devons prendre conscience que nous n'appartenons plus à l'Angleterre et que nous n'avons plus à nous soumettre aux volontés de la majorité dite démocratique du Canada dans les matières de juridiction provinciale.

Sacerdoce économique

"Si nous voulons faire notre percée dans le monde économique, a également déclaré M. Angers, il faut que nous cessions de penser pour notre élite uniquement en terme de sacerdoce, religieux, médical ou juridique; il faut ajouter à notre liste le sacerdoce économique et social."

"Sans une restauration... de la notion d'homme d'affaires, a-t-il poursuivi, la révolution industrielle menace d'étouffer des libertés que l'on essaiera vainement de sauver par un faux démocratisme de l'Etat qui ne peut tourner qu'à la tyrannie politique. La révolution industrielle a fait de l'homme d'affaires le grand chef social, la grande vocation sociale, dans un monde de liberté."

Le conférencier a donné comme moyens principaux pour parvenir à notre libération économique la

La solidarité, seul moyen pour le canadien-français de progresser vers la maîtrise de son économie

M. Roland Parenteau

M. Roland Parenteau, professeur à l'école des Hautes Etudes commerciales, voit dans la coopération un moyen pour le peuple canadien-français de progresser dans la maîtrise de son économie. Egalement conférencier au souper de la SSJB de Saint-Hyacinthe, M. Parenteau a notamment déclaré:

"J'estime qu'il y a d'avenir pour l'entreprise canadienne-française que dans la coopération, au sens très large. Ce n'est pas pour autant condamner la petite entreprise, mais il faut bien reconnaître que seul le groupement des capitaux et des aptitudes peut permettre à des Canadiens français de dépasser le stade de la réussite personnelle et de travailler à l'avancement économique de leurs en pénétrant dans des secteurs qui leur ont été jusqu'à maintenant pratiquement fermés.

Je ne vois pas pourquoi, ajoute M. Parenteau, des efforts considérables ne pourraient pas être menés pour reconquérir l'industrie des produits alimentaires, celles des instruments aratoires, celles du meuble. Il n'y a pas là de problème de marché, ni non plus de difficultés, technologiques insurmontables. L'exploitation des ressources naturelles devrait aussi attirer notre attention, parce que l'avenir du Québec se trouve de ce côté et qu'il importe que les décisions en cette matière soient prises ici et non pas à l'étranger.

création, au Canada français, d'un mouvement coopératif puissant, le regroupement de l'épargne et le développement de nos banques d'affaires.

M. Angers a précisé que toutes les conditions à réaliser pour rendre possibles ces solutions peuvent se ramener à une seule: "renouveler le climat social", c'est-à-dire nos attitudes d'hommes d'affaires; nos attitudes en face de l'épargne; nos attitudes sur la solidarité et ses applications pratiques; nos attitudes vis à vis l'Etat et celles de l'Etat vis à vis nous; nos attitudes patriotiques elles-mêmes.

Le conférencier a ensuite souligné la nécessité d'une conception vivante de l'épargne, qui ne doit pas être un entassement, mais une dépense rationnelle, c'est-à-dire l'achat d'un titre de placement au lieu d'un objet de consommation.

Il a déploré le fait que l'attitude des Canadiens français à l'égard de l'épargne "n'est pas toujours très consistante, car elle évolue entre le concept du bas de laine et la tentation du jeu pour faire fortune rapidement.

Service d'information et de Propagande

Objectif

- 1 — Inciter les Canadiens-français du Québec à prendre conscience des liens et des intérêts qui les rendent solidaires de leur milieu particulier et les obligent à se tourner résolument vers l'économie, afin de maintenir les cadres de leur vie communautaire et de participer de leur pleine mesure à la grandeur du Canada tout entier.
- 2 — Contribuer généralement au prestige des institutions et des entreprises canadiennes-françaises et plus particulièrement des marques de commerce qui identifient leur production artisanale ou industrielle.
- 3 — Faire valoir l'oeuvre et la personnalité des Canadiens français qui ont contribué suffisamment à l'expansion économique du Canada français pour être cités en exemple et servir de modèle à la jeunesse.
- 4 — Inciter les jeunes à se lancer dans les carrières économiques, en faisant miroiter à leurs yeux le prestige grandissant des emplois supérieurs dans la finance, le commerce et l'industrie.
- 5 — Afin de coordonner les talents, les efforts, le capital et l'influence de nos personnalités marquantes, dresser l'inventaire perpétuel:
 - a) des institutions et des entreprises industrielles et commerciales canadiennes-françaises;
 - b) des Canadiens français qui occupent des emplois supérieurs dans des entreprises non canadiennes-françaises;
 - c) des Canadiens français occupant des postes d'influence dans les activités politiques, sociales, scientifiques et culturelles du pays.

MOYENS D'ACTION

- 1 — Messages publicitaires à l'adresse des Canadiens français en général et particulièrement au clergé, aux professionnels, aux marchands, aux industriels, aux financiers, aux techniciens, aux artisans, aux cultivateurs et aux travailleurs canadiens-français du Québec.
 - 2 — Conférences, causeries, colloques et forum avec la collaboration des associations et des clubs patriotiques et sociaux ainsi que des groupements professionnels ou corporatifs.
 - 3 — Conférences et causeries dans les collèges de garçons et de filles, ainsi que dans les séminaires.
 - 4 — Manifestations publiques (banquets, soirées de gala, visites industrielles, excursions régionales, etc.)
- Media**
- 1 — Espace publicitaire dans les journaux et les publications canadiennes-françaises.
 - 2 — Collaboration gratuite à diverses publications.
 - 3 — Interviews et reportages à la radio et à la T.V.
 - 4 — Participation à certaines expositions où le Conseil d'Expansion Economique se chargera de distribuer les échantillons et la littérature publicitaire de ses membres.
 - 5 — Exhibits permanents et service de secrétariat à Montréal, à l'usage des entreprises canadiennes-françaises localisées en dehors du district métropolitain.

SERVICES EN VOIE DE FORMATION

Service d'Orientation

Groupant les personnalités les plus marquantes de notre milieu, ce service a pour objet d'établir et d'adapter aux circonstances une politique positive, en matière de placement des capitaux canadiens-français, afin d'orienter les affaires canadiennes-françaises dans l'intérêt du groupe et de la culture qu'il nous revient de faire vivre dans le Québec, pour qu'ils puissent rayonner dans le reste du pays.

Service coopératif d'annonce publicitaire

- a) dans les journaux et les périodiques;
- b) à la radio;
- c) à la télévision;
- d) dans les expositions locales et régionales.

Service coopératif de conseillers techniques

- a) banque et finance;
- b) comptabilité industrielle et commerciale;
- c) aménagement et modernisation des établissements;
- d) organisation de la vente et mise-en-marché;
- e) placements sécuritaires ou spéculatifs.

Service de liaison

- a) entre les associations et les groupements de Canadiens français engagés dans la production, la distribution et les services professionnels ou techniques;
- b) entre les offices locaux et régionaux d'initiative économique;
- c) entre les entreprises canadiennes-françaises en quête de capitaux et les institutions canadiennes-françaises en mesure d'en fournir.

A l'encontre de Montréal pas de chômage pour les étudiants de Toronto

Toronto, 13. (PC) — Au chapitre des emplois d'été, les étudiants de l'Université de Toronto ne connaissent pas les difficultés de ceux de McGill.

"Autant de compagnies que les années dernières, sinon plus, ont offert de l'emploi à nos étudiants pour l'été", a déclaré hier, M. J. K. Bradford, directeur du service de placement de l'université de la Ville Reine. "Jusqu'ici nous avons répondu à 3,000 demandes des étudiants sans avoir aucune difficulté à les placer", a-t-il ajouté.

Il y a quelques jours le service de placement de McGill a communiqué qu'à cette date il n'avait pu s'occuper que de 85 des 1,055 demandes d'emploi des étudiants.

A l'Université de Waterloo, en Ontario, il n'y a pas assez d'étudiants en Génie pour répondre aux demandes des compagnies. M. A. S. Barber, directeur du servi-

ce de placement de cette institution, a dit qu'il aurait pu placer quelque 100 étudiants de plus.

Les étudiants en Génie de Waterloo poursuivent des études académiques pendant trois mois et font ensuite un stage de trois mois dans une industrie. Ce cycle se répète ainsi pendant cinq ans, la durée du cours, sauf pour deux mois de vacances, l'été. Quelque 260 compagnies collaborent avec l'université.

Si l'on considère que l'Université McGill peut offrir un certain nombre d'emplois à ses étudiants, on est en droit de se demander pour quelles raisons nos hommes d'affaires et nos industriels canadiens-français ignorent ou semblent ignorer qu'il existe une université canadienne-française, l'Université de Montréal, et qu'ils se doivent de collaborer avec elle pour aider nos étudiants à se procurer un emploi pour l'été.

Les Centres d'Achats envahissent la Province. Que font les Canadiens français ?

La firme montréalaise Amsterdam Développement, qui a obtenu, il y a quelques temps, un permis pour la construction d'un centre d'achat de \$4 millions et demi à Shawinigan, a logé la même demande, pour le même genre de centre d'achat dans huit villes de la province.

Si cette firme a l'intention de mener à bien tous ces projets, il s'agit d'une entreprise de \$36 millions.

Daily Commercial News annonce que la firme Amsterdam Développement projette l'érection de centres d'achats de \$4 millions et demi à Shawinigan, Rimouski, Arthabaska, St-Jean, d'Iberville, Sherbrooke, Granby et Chicoutimi.

Dans les huit cas, la rubrique se lit ainsi : "Le projet complet comprend un édifice de 425 pieds de diamètre, avec possibilité de cinq étages. Les plans préliminaires sont tracés pour deux étages et un sous-sol. Le toit est terminé par un dôme. Le prix de la construction est estimé entre \$4 millions et \$4 millions et demi.

De toute évidence les hommes d'affaires anglo-canadiens entrevoient de fortes possibilités dans l'exploitation de notre pouvoir d'achat. Encore une fois, que font nos hommes d'affaires canadiens français ?

Les ventes ont presque doublé à la Compagnie Sicard Inc.

La compagnie Sicard Inc. déclare un chiffre d'affaires de \$12,052,805 pour l'année terminée le 31 décembre 1959, à comparer à \$6,505,156 en 1958. Le bénéfice net total de l'année a été de \$482,879, contre \$393,025 l'année précédente.

Le bénéfice par action s'est élevé à 71 cents pour chacune des 652,000 actions ordinaires émises au 31 décembre 1959, après paiement du dividende sur les actions privilégiées qui ont été rachetées au cours de l'année.

L'augmentation du chiffre d'affaires d'écoule partiellement de nouvelles lignes de camions de transport, de travaux publics et hors-route. La compagnie déclare que le marché de ces camions s'accroît chaque année et les perspectives de l'année 1960 sont très encourageantes à la fois pour les lignes de camions lourds et pour le matériel d'entretien.

Les investissements de l'année ont atteint \$875,000. Cette somme comprend l'agrandissement des bureaux, des ateliers de réparation à Montréal et à Sept-Îles et la construction d'une nouvelle usine à Ste-Thérèse qui sera prête à fonctionner très prochainement.

Alliance

MONTREAL. — Une de nos plus anciennes sociétés de secours mutuels, devenue Compagnie mutuelle en 1948, "Alliance", dont le Siège social est à Montréal, vient d'atteindre ses 300 millions de dollars d'assurance-vie en vigueur. C'est un bon pas en avant. Mais, y a-t-il lieu à tant de réjouissances ? Ce n'est pas 300 millions de dollars, mais 800 ou 900 millions, que cette Compagnie devrait posséder, si la solidarité entre les Canadiens français avait joué à plein rendement.

Félicitations quand même. Mais, il y a sûrement lieu à un examen de conscience pour les nôtres. La solidarité économique est le commencement et la fin de notre présence économique.

N.D.L.R. — Dommage que la société mutuelle fondée pour canaliser les épargnes des élites canadiennes-françaises ait si peu tenu compte, depuis qu'elle est dirigée par Esiof Patenaude, des intérêts de ses membres et qu'elle ait, par surcroît, renié ses origines en rayant de son nom l'adjectif national et jusqu'à l'article "L" qui sonnait trop français afin de pénétrer plus facilement dans le marché des provinces anglaises.

S.V.

Nombre toujours accru de faillites au Canada

Le nombre des faillites canadiennes a accusé une nouvelle augmentation en mars pour atteindre le total de 186 comparativement à 127 en mars 1959 et à 142 en mars 1958, selon Dun & Bradstreet of Canada Ltd.

Dans le premier trimestre de l'année, les faillites canadiennes ont enregistré une hausse de 13 pour cent sur celles de la période correspondante de l'an dernier alors qu'elles se sont chiffrées à 499. C'est dans l'industrie de la construction que l'augmentation du nombre des faillites a été la plus

considérable. C'est également dans les provinces de Québec et de l'Ontario qu'on en a compté le plus grand nombre, particulièrement dans le secteur industriel.

Le passif des faillites en mars a dépassé \$13,000,000. Il avait atteint un chiffre record de plus de \$74,000,000 en février par suite de la liquidation de deux importantes entreprises minières.

Voici un tableau comparatif du nombre des faillites et de leur passif au cours des trois dernières années :

	Nombre			Passif (en milliers)		
	1960	1959	1958	1960	1959	1958
Janvier	148	111	122	\$ 9869	\$ 3726	\$5791
Février	165	128	137	74882	8003	5351
Mars	186	127	142	13938	5186	9772
Avril	121	114	4683	3379
Mai	114	103	4526	3333
Juin	115	102	5158	2820
Juillet	97	118	4960	3425
Août	109	82	6810	3088
Septembre	111	84	5354	2495
Octobre	155	135	8039	5315
Novembre	150	129	6637	5798
Décembre	145	112	11575	4513
Total	1483	1380	\$74657	\$55080

Le Fonds Collectif 'A' paie son 6ème dividende

Les Placements Collectifs Inc. ont payé, le 15 courant, un dividende de 9 cents l'unité aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "A", immatriculés le 1er avril ainsi qu'à ceux qui détiennent des certificats au porteur et qui remettront le coupon No 6.

En marge de ces données, Marcel Clément fait remarquer à nos compagnies d'assurance-vie que récemment The National Life Assurance Co. of Canada a acquis un intérêt de 30% dans Mutual Funds Management Corporation. C'est la première fois que la chose arrive au Canada, bien que cela soit arrivé souvent aux Etats-Unis.

Il n'y a rien d'illogique à cela puisque les fonds mutuels et les cie d'assurance-vie préconisent tous deux le recours à des plans d'économies périodiques, soit sous forme d'investissements ou d'assurances permanentes, plans qui sont, en quelque sorte, complémentaires les uns des autres.

Au cours du semestre qui vient de se terminer, l'actif net a augmenté de 11% : il atteint au 31 mars le chiffre sans précédent de \$2,988,945. Les souscriptions au Plan de sécurité financière s'élèvent maintenant à \$2,985,000, soit une augmentation de \$965,000, depuis le 30 septembre 1959. La composition du portefeuille a été sensiblement modifiée pour le rendre plus défensif. Il y a six mois, les obligations représentaient 21.9% de l'actif total. Cette proportion est passée à 36.6%. Le Fonds pourra ainsi bénéficier des taux d'intérêts particulièrement élevés offerts par les obligations. Dividende: 9c. l'unité a été déclaré le 1er avril. Depuis le début de ses opérations, le Fonds "A" a distribué six dividendes semestriels qui forment un total de 54¢ l'unité.

ÉVOLUTION EN PERSPECTIVE :

Les fonds mutuels se spécialisent

La Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada prévoit l'essor rapide de l'industrie énergétique canadienne. Pour fournir aux petits et aux grands épargnants le moyen d'y participer, un nouveau fonds mutuel fermé vient d'être créé.

La Canadian Gas and Energy Investments Limited groupe dans son portefeuille uniquement des titres de compagnies engagées dans ce genre d'industrie.

Contrairement à la politique des fonds mutuels balancés et diversifiés sur l'ensemble de l'économie nationale, ce type de fonds a une tendance spéculative; cela invite à la prudence.

Ventes record chez Henry Morgan

Les ventes chez Henry Morgan & Company ont continué d'augmenter pour établir un nouveau record dans l'exercice clos le 30 janvier 1960; elles se sont chiffrées à \$47,950,027 pour accuser une augmentation de 4.5 p.c. sur celles de l'exercice précédent, qui avaient été de \$45,867,057.

En comparaison, les ventes au magasin montréalais de Eaton auraient atteint les \$90 millions pour la même période.

Une maison canadienne-française, Dupuis & Frères, Limitée, qui opère dans le même champ d'action, a vendu en 1958, comptoir postal inclus, pour un total de \$22 millions. Même si ce chiffre est dépassé par celui de 1959, que nous ne connaissons pas encore, il est évident que la solidarité économique n'est pas encore passée dans nos moeurs!

Peu d'emplois d'été pour les étudiants

Le Bureau de placement de l'université McGill vient de publier des statistiques montrant que, des 825 étudiants qui ont sollicité du travail pour l'été, seulement 75 ont déjà trouvé un emploi, tandis que des 230 étudiants qui ont rempli une formule analogue, seulement 10 ont trouvé du travail jusqu'ici. C'est dire que près de 92% des étudiants et étudiantes de McGill qui désirent un emploi pour cet été, n'en ont pas encore trouvé un.

Il va sans dire que la situation n'est pas meilleure pour les étudiants de l'Université de Montréal...

Ainsi l'une des principales raisons qui militent en faveur

du maintien des vacances estivales traditionnellement longues des étudiants universitaires, soit la nécessité pour ceux-ci de gagner de l'argent, disparaît parce qu'on ne parvient pas à trouver un emploi pour l'été.

L'avenir compte sur ces jeunes. Il importe doublement de leur trouver des emplois d'été : 1 — pour les soulager de la préoccupation financière qui nuirait à leurs études; 2 — pour leur fournir l'occasion de trouver dans le travail une occasion de développement; car ce n'est pas nécessairement ce que l'homme apprend, qui l'enrichit et le perfectionne : ce qu'il FAIT revêt un caractère particulièrement efficace de formation.

SAVOIR c'est POUVOIR

LA DISTRIBUTION

(Marketing and Merchandising) et (Efficiency Engineering)

rédigés pour être compris de tous et surtout pour être appliqués chez nous

L'ORGANISATION SCIENTIFIQUE

(Marketing and Merchandising) et (Efficiency Engineering)

La bibliothèque de l'homme d'affaires

12 volumes : \$36.00 (reliés cuirette bleue, titres dorés)

- | | |
|---|---|
| <p>1 — Organisation et Financement des Entreprises . . . \$3.00
(Formation des sociétés, compagnies, entreprises diverses. Capitaux. Affaires de banque, etc.)</p> <p>2 — Crédits et Recouvrements \$3.00
(Perception des comptes. Lettres de "collection". Crédits, etc.)</p> <p>3 — Marchés mobiliers et Placements \$4.00
(La Bourse. Les valeurs. Spéculation. Placements. Plans divers.)</p> <p>4 — Principes généraux d'Organisation \$3.00
(Systèmes modernes d'organiser les commerces et l'industrie.)</p> <p>5 — Organisation de l'Emploi \$3.00
(Modes d'organisation d'après Ford, Taylor, Fayol et les grands techniciens de l'organisation moderne.)</p> <p>6 — Organisation de la Production \$3.00
(Comment produire à meilleur marché en disposant hommes et machines scientifiquement.)</p> <p>7 — Organisation financière et administrative . . . \$3.00
(Organisation du bureau, etc.)</p> | <p>8 — La Psychologie aux Affaires de la Vente . . . \$3.00
(La connaissance des hommes. Analyse des caractères, etc.)</p> <p>9 — Sélection et Formation des Vendeurs \$3.00
(Comment choisir et former les vrais vendeurs.)</p> <p>10 — Prospection de la Clientèle \$3.00
(Mille et un tuyaux pour trouver les clients et les conserver.)</p> <p>11 — Le Service des Ventes . \$3.00
(Tout ce qu'il faut faire pour obtenir du succès dans la vente.)</p> <p>12 — La Publicité et la Vente . \$3.00
(Les secrets de l'annonce qui rapporte au centuple.)</p> |
|---|---|

Entourez d'un cercle les numéros requis et incluez votre remise

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

NOM

Adresse

Ville

Montant inclus : \$

Envoyez contre remboursement

Bélisle Editeur, 4, rue St-Jacques, Qué.